



1998 - 1100



MEMOIRE DE STRATEGIE

REFLEXIONS SUR LES ARMEES DE LA « TROISIEME VAGUE »

RESUME : La désintégration du système des blocs, la mondialisation, enfin l'émergence de sociétés, caractéristiques de la « troisième vague », fondées sur l'information et les savoirs de pointe, remettent en cause l'environnement général des forces armées. Celles-ci doivent modifier à la fois profondément leur rapport à la nation, leur conception de leurs missions ainsi que leur format. Elles en viendront probablement à se considérer comme des armées de « services », chargées de fournir des prestations militaires à des commanditaires qui ne seront pas forcément des Etats.

**CRC2 PERON
Groupe C6**

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

1 - L'ENVIRONNEMENT : LE MONOPOLE DE LA FORCE ET LES RISQUES DE GUERRES

1-1 ETAT, NATION ET FORCE ARMEE

1-2 DES CONFLITS ARMES MULTIFORMES

1-2-1 DES GUERRES « D'APATRIDES »?

1-2-2 LA TECHNOLOGIE COMME REFERENCE

2 - VITESSE, PRECISION, PROJECTION : A NOUVELLE DOCTRINE, NOUVELLE ARMEE ?

2-1 LA REVOLUTION STRATEGIQUE

2-2 UN NOUVEAU FORMAT POUR UNE « ARMEE INTELLIGENTE »

2-3 LA CONVERGENCE PAR L'ESPACE

2-4 DES ARMEES DE DEFENSE A L'ARMEE DE SERVICES

CONCLUSION

« Dans la dernière persécution de l'église, il y aura un Pierre Romain, qui occupera le Siège de Rome, et alors on paîtra les brebis au milieu de beaucoup d'afflictions, lesquelles étant passées, la ville à sept montagnes sera détruite, et le Juge redoutable jugera le Monde »

Prophétie de l'élection des papes, attribuée à Malachie, archevêque d'Armagh en Irlande (dans Tableau de la cour de Rome, à la Haye, 1726, p°502)

INTRODUCTION :

« L'effondrement du communisme, la désintégration du système de la guerre froide, la mondialisation et la libéralisation des économies, l'ouverture accélérée des sociétés grâce aux nouvelles technologies de la communication ont non seulement fait exploser les blocs idéologiques et déplacé les frontières mais aussi ouvert un vide politique et intellectuel béant. » A partir de ce constat formulé dans un article récent , Nicolas Baverez (Penser l'après-guerre froide, Commentaire n°80, hiver 1997-1998 p°835) s'oppose aux analystes qui voient dans l'actuelle situation géopolitique mondiale le résultat de déterminismes à l'oeuvre dans l'histoire, qu'il s'agisse de la logique du marché ou de celle du choc des civilisations. Il semble en effet difficile de trouver la trace d'un quelconque déterminisme dans le monde hésitant qui est le nôtre. L'opposition entre les blocs, l'appartenance obligée des Etats à l'un ou à l'autre, ou aux non-alignés, avait au moins le mérite d'offrir aux conflits un cadre rationnel, presque rassurant malgré l'épée de Damoclès de la montée aux extrêmes et de l'apocalypse nucléaire. Trouver les moyens matériels et se doter de l'instrument doctrinal permettant de l'éviter, sans pour autant ruiner l'efficacité de la menace, étaient sur ce plan deux préoccupations essentielles du stratégame et du scientifique. L'évolution des armements interagissait naturellement avec les négociations sur le désarmement, tout en contribuant à enrichir les variations sur le thème de la dissuasion, « élargie », « flexible », ou « sélective ». Celle-ci est toujours nécessaire, puisque les arsenaux demeurent, et continuent d'être modernisés, mais elle n'occupe plus la place centrale qui était la sienne avant la dislocation de l'ex-URSS, ni n'exerce la même fascination qu'à ses débuts prometteurs.

Dans leur célèbre ouvrage « Guerre et contre-guerre », Alvin et Heidi Toffler présentent les évolutions qui résultent de l'entrée dans le monde de la communication comme une véritable révolution, voire comme un changement de civilisation. Les bouleversements économiques, technologiques et sociaux qui sont en train de se produire témoignent du passage de la civilisation industrielle de masse (appelée aussi « de la deuxième vague ») à la civilisation du savoir et de l'information (appelée aussi « de la troisième vague ») ; considérés comme sources de la valeur et comme principaux facteurs de production. Il en résulte obligatoirement une révolution militaire, même si la coexistence inévitable de sociétés appartenant en tout ou partie à des

« vagues » différentes laissera subsister des armées de conscrits, équipées de matériels produits en grandes séries, vieillissants et orientés vers la destruction massive.

Avant de s'interroger sur le devenir de « l'armée », à la lumière, autant que possible, de certaines des réflexions déjà conduites, il convient d'évoquer ce qu'est devenue la guerre, et ce que pourrait être l'organisation des sociétés transmues par le savoir. En effet, l'armée est le reflet et l'émanation des sociétés dont elle assure la défense, ou dont elle traduit en actes la volonté de conquête. Lorsque changent les règles qui régissent le fonctionnement de la cité, et que changent les manières de faire la guerre, alors l'armée change nécessairement avec elles.

1 - L'ENVIRONNEMENT : LE MONOPOLE DE LA FORCE ET LES RISQUES DE GUERRES :

1-1 ETAT, NATION ET FORCE ARMEE :

Une des questions fondamentales posée par la mondialisation et l'évolution vers une société d'information, est celle de la forme d'organisation politique que connaîtront les sociétés lorsque ces deux phénomènes auront atteint leur plein développement. Le dépérissement de l'Etat-nation a de nouveau été évoqué, alors même qu'il avait été décrit comme une conséquence inéluctable de la société et de la guerre de masse, ainsi que l'écrivait Roger Caillois dès 1963 : « de la même façon que la royauté se constitua jadis aux dépens des féodaux parce que les fonderies qui produisaient les canons ne pouvaient guère être montées et entretenues que par les finances publiques, l'ère des nations historiques est close au moment où elles se révèlent trop pauvres pour financer la construction de laboratoires et d'usines capables de produire les armes que la science moderne rend décisives, pour les fabriquer en quantité suffisante et pour les conduire au but de manière efficace » (« Bellone ou la pente de la guerre ».....).

Il n'est donc pas étonnant que ce dépérissement soit à nouveau mis en avant à l'occasion du passage aux civilisations que H. et A. Toeffler appellent « de la troisième vague ». Ils se demandent à ce propos si l'avenir appartient aux Etats-cités, voire à des fédérations de tribus. « La réalité, c'est qu'on assiste à la transition d'un système mondial fondé sur des nations à un système...fondé sur des Etats » (Guerre et contre-guerre, p°342).

La distinction est importante, car si la nation a produit l'armée de masse, le fait que la plupart des grandes puissances économiques se dirigent désormais vers des armées de métier pourrait bien être un signe avant-coureur de la mort de la nation. L'affaiblissement de celle-ci laisserait subsister l'Etat en tant que simple forme juridique d'organisation, permettant d'assurer des fonctions vitales pour la société, ainsi qu'un minimum de cohésion et de solidarité.

Comment les armées professionnelles de demain viendront-elles s'insérer dans ce cadre? Leur caractère de plus en plus technique, leur format plus réduit les rendront plus dépendantes que

jamais du pouvoir politique, qui pourrait être amené à leur confier des tâches de plus en plus complexes et de plus en plus variées, à la mesure des moyens financiers, matériels et humains qu'elles utiliseront. La raison ultime de leur existence, à savoir la défense du peuple et du sol de la patrie, n'occupera plus qu'une place symbolique, de plus en plus réduite et en quelque sorte pour mémoire, à la périphérie de l'inventaire de leurs missions. Pierre Hassner, dans un article paru au printemps 1993, écrivait à ce sujet : « il faudra que diplomates, militaires et opinions publiques s'habituent à une réalité beaucoup plus frustrante : des interventions réelles toujours limitées, et, souvent, inachevées, impliquant des coûts, des bavures et des échecs et cela, de surcroît, en vue d'objectifs sélectifs, donc contestables, et d'intérêts généraux, concernant l'ordre mondial, le droit ou la sécurité au sens large, plutôt qu'immédiats, tangibles ou territoriaux ».

Bien entendu, des armées de conscription continueront de se développer et de combattre de par le monde, tant que subsisteront des pays dont le stade de développement correspondra à l'ère de la production de masse. Mais il est vraisemblable qu'elles ne seront pas en mesure d'occuper très longtemps le devant de la scène, dès lors qu'elles devront affronter des troupes qui les surclasseront sur le plan qualitatif.

L'armée dont il sera question dans les lignes qui suivent est donc par hypothèse une armée financée et mise en oeuvre par les acteurs publics de la société internationale, sous la dénomination que nous leur donnons aujourd'hui (Etats, Organisations inter ou supra-étatiques ...). En effet, quel que soit le sort futur des nations, « l'Etat reste un acteur central » et demeure « le principal outil permettant aux hommes de concilier l'exercice de leur liberté avec les contraintes de l'action sur leur histoire » (N. Baverez, article précité p° 842).

1-2 DES CONFLITS ARMES MULTIFORMES :

1-2-1 DES GUERRES « D'APATRIDES » ?

Les transformations de la guerre, dans la mesure où sa définition traditionnelle, essentiellement juridique, ne rend plus compte des réalités multiples qu'elle revêt sur le terrain, sont un autre facteur fondamental à prendre en compte. Celle-ci n'est plus seulement un mode de règlement des conflits entre les Etats ou, si l'on veut, entre entités organisées, mais se produit de plus en plus souvent à l'intérieur de ceux-ci. La raréfaction des conflits inter-étatiques doit être rapprochée de la multiplication des conflits infra-étatiques : « depuis 1989, à l'exception notable de la deuxième guerre du Golfe, il n'y a pratiquement plus eu de guerre interétatiques ; autrement dit, les conflits armés majeurs contemporains sont essentiellement de nature intra- ou infraétatiques, même s'il peut arriver que des troupes régulières d'autres Etats y participent » (Dario Battistella, la France et sa défense cahiers français n°283, décembre 1997, Un contexte géopolitique bouleversé, p°4). Quels que soient leurs acteurs, et l'espace dans lequel elles se déroulent, ces guerres civiles, baptisées aussi, en dépit du nombre de morts qu'elles peuvent provoquer, conflits de basse intensité, ne font guère de cas de ce qu'il est convenu d'appeler le droit humanitaire (ou

droit de Genève) et du droit de la guerre (ou droit de la Haye). Les groupes armés qui s'opposent ne sont pas forcément des forces « régulières », il peut même s'agir, comme on l'a vu aux frontières de Myanmar, de véritables armées privées financées par des seigneurs de la drogue. Comment s'imaginer qu'elles respecteront des règles fixées par et pour des Etats soucieux des notions de légitimité, de respect des souverainetés, de bornage des frontières terrestres ou maritimes ? Les populations sont inévitablement les victimes de cet abandon du formalisme, qui perpétue l'effacement tragique, outre du droit, de la distinction entre population civile et cible militaire. La grande criminalité, pour revenir au trafic de stupéfiants, ou le terrorisme, constituent d'autres sources de conflits qui transcendent les Etats et nécessitent entre ceux-ci de nouvelles formes de coopération : de tels agissements criminels peuvent d'ailleurs mener à la guerre proprement dite, dans la mesure où des opérations militaires conduites contre un pays producteur de drogues ou protecteur de terroristes , ou contre des acteurs situés sur le territoire de cet Etat, ne sont pas du tout inenvisageables. « Ce qui caractérise les conflits armés majeurs de l'après-guerre froide, ce n'est pas leur violence gratuite et surmultipliée, c'est leur progressive désaffiliation étatique et territoriale... La conséquence est double. D'un côté, l'absence d'immixtion des grandes puissances limite le danger d'extension de ces conflits. Mais de l'autre, la présence d'acteurs non-étatiques, voire anti-étatiques, restreint les possibilités de maîtrise, de régulation et de résolution de ces conflits » (D. Battistella, article. cité p°12).

1-2-2 LA TECHNOLOGIE COMME REFERENCE

Les armées modernes doivent donc s'accoutumer à des formes de guerre extrêmement variées, où les atouts militaires seront une très grande capacité d'adaptation des forces aux conditions de leur constitution et de leur emploi. Toutefois, s'il semble vain de vouloir classer tous les conflits futurs en fonction des acteurs impliqués, les écarts technologiques peuvent fournir, si l'on suit François Géré (Demain la guerre, calman-Lévy 1997), des tendances, à défaut d'une véritable typologie :

- en premier lieu, les affrontements entre groupes, Etats ou structures de niveaux technologiques modestes, mais comparables ;
- en deuxième lieu, ceux qui surviendront entre adversaires de niveaux hétérogènes, les uns à un stade supérieur de développement technologique, les autres à un stade inférieur ;
- en troisième lieu, un éventuel conflit entre puissances dotées de capacités technologiques tout à la fois très avancées et sensiblement égales .

Beaucoup d'armées au monde peuvent prétendre faire face à des guerres de la première et de la deuxième catégorie, mais pas simultanément, et seuls les Etats-Unis sont à même, et sans doute pour longtemps, de remplir les conditions qui permettraient d'envisager un conflit du dernier type. A. et H. Toffler ont d'ailleurs souligné eux aussi cette « hétérogénéité croissante de la guerre » (p°122). Dans la mesure où un seul Etat est actuellement capable de conduire les trois

types de guerre, la capacité des pays à s'associer et à se partager les tâches, en réalisant des coalitions modulaires, est indispensable.

Les experts américains ont réalisé une évaluation du risque de guerre et ont retenu en 1991 que l'armée des Etats-Unis devait être capable de conduire et de gagner en même temps deux « conflits régionaux majeurs », l'opposant en principe à des pays du tiers-monde qualifiés de « régimes parias » (*rogue regimes*), et dotés « d'une capacité militaire significative » (extraits de publications officielles citées par Michael Klare, Quand Washington repense sa stratégie militaire, dans Manière de voir n°37, janv-févr. 1998, Poudrières de la planète). Cette menace est toujours considérée comme la principale, mais une étude conduite en 1997 par l'Institut d'études de la sécurité nationale américaine reflète une évolution certaine de la pensée des stratégestes. Selon cet institut, une puissance majeure (Chine et Russie notamment, Inde à plus long terme...) pourrait être en mesure de concurrencer, dans une aire régionale proche de son territoire, la puissance des Etats-Unis. « Les concurrents potentiels régionaux constituent une menace beaucoup plus significative que les régimes parias » (M. Klare, article précité). Il est intéressant de souligner les caractéristiques militaires de ce futur « concurrent de puissance comparable » (*peer competitor*) : il devrait être notamment capable de lancer des satellites (et donc d'exploiter les informations ainsi recueillies) et d'aligner un armement nucléaire assez efficace pour être brandi, sinon utilisé. Ce dangereux compétiteur présente quelques-unes des caractéristiques d'une société de la « troisième vague » : son avènement viendrait illustrer les « tendances » décrites par François Géré.

2 - VITESSE, PRECISION, PROJECTION : A NOUVELLE DOCTRINE, NOUVELLE ARMEE ?

2-1 LA REVOLUTION STRATEGIQUE

La révolution stratégique qui est désormais engagée par toutes les puissances grandes ou moyennes dotées d'armées modernes a pour origine le constat cité au début de l'introduction (désintégration du système de la guerre froide, mondialisation, émergence de sociétés passant de la production de masse à la création et à l'exploitation de savoir). Elle laisse de côté, d'une certaine manière, la question nucléaire, qui bénéficie encore du statu quo ante, ou d'une attitude d'expectative prudente. Cette révolution avait été annoncée par les américains dès janvier 1988, lors de la publication d'un rapport établi à la demande du Pentagone et nommé « *discriminate deterrence* » (dissuasion sélective) : ce rapport, après avoir examiné la doctrine d'utilisation des armes conventionnelles, concluait à la nécessité de donner la priorité à « la réorganisation des armées classiques et à un équipement ultra-sophistiqué ». Pour les auteurs de ce rapport , des têtes nucléaires « de très faible puissance, mais parvenant au but avec une grande précision, pourraient encore servir comme artillerie lourde.

Mais cette fonction est destinée à être remplie à terme ,par des armes conventionnelles de haute précision » (A.G.A. Valladao, le traité FNI et le dégel de la politique des blocs, in L'état du monde 1988-89,p°22). Dans leur ouvrage déjà cité, Alvin et Heidi Toffler font remonter le début des réflexions des stratèges américains sur les nécessaires réformes à conduire dans le domaine militaire à la victoire de l'Etat hébreux dans la guerre israélo-arabe de 1973. Deux leçons, selon les auteurs, ont été tirées aux Etats-Unis des opérations militaires dans ce conflit. Tout d'abord, ce n'est pas le rapport de forces initial, en l'espèce favorable aux armées arabes, qui a le plus d'importance. C'est donc à celui des adversaires qui parvient à prendre l'initiative ,même s'il est au départ en position défensive, que reviendra la victoire. Il devient dès lors primordial d'approfondir le champ de bataille en frappant au coeur de la manoeuvre adverse, sans se laisser obnubiler par la crainte de son premier échelon. La doctrine « *Air Land Operations* » développe ces constatations . Tout d'abord, elle privilégie la capacité de projection à longues distances et à grandes vitesses, en mettant l'accent sur la nécessité de conduire les opérations de manière conjointe avec les différentes armes ou armées. Ensuite, elle insiste sur l'importance fondamentale du facteur temps. En effet, les attaques dans la profondeur doivent être simultanées, et le contrôle de leur exécution doit s'effectuer en temps réel. La modernisation de cette doctrine en 1993 insistera sur la polyvalence, la mobilité, et un effort d'adaptation aux autres formes d'intervention que la guerre (ouvrage précité,ch.7).

La marine américaine a réévalué ses missions en 1992 dans ce sens en accordant une large part aux opérations conduites à partir de la mer (*from the sea*) vers la terre. Par la suite, elle a pris en compte plus généralement l'objectif de la projection de puissance « sur l'avant à partir de la mer » (*forward from the sea*), son but étant d'affirmer sa capacité à préparer un théâtre d'opérations et à en assurer le contrôle. Les deux facteurs essentiels de réussite sont d'une part la destruction effective et la désorganisation des moyens de commandement et de surveillance de l'adversaire, d'autre part la distribution rapide et simultanée de toutes les informations utiles vers les forces combinées de l'assaillant.

2-2 UN NOUVEAU FORMAT POUR UNE « ARMEE INTELLIGENTE » :

Il est probable que le format des armées pourra être de nouveau réduit. En effet, les évolutions en cours conduiront à encore plus d'automatisation, et ce d'une part afin de réduire le risque de pertes humaines, d'autre part afin d'obtenir le maximum d'efficacité des systèmes complexes à venir. Ceux-ci utiliseront vraisemblablement des moyens de calcul et de traitement des informations toujours plus rapides, fourniront des aides à la décision toujours plus performantes qui nécessiteront une capacité de réaction presque immédiate... et de plus en plus assistée. La marine américaine a lancé en 1995 un programme dit de « navire intelligent » (*smart ship*) qui vise, comme l'écrivait en 1996 l'un des adjoints de notre attaché d'armement à Washington (IPETA Gallard, Les concepts navals futurs aux Etats-Unis, revue L'armement n°54, octobre 1996 p°60), à l'automatisation systématique

des opérations de conduite et de contrôle : « conduite du navire et de la propulsion, contrôle des dommages de la plate-forme et du système de combat, maintenance intégrée » (p°64).

L'Arsenal Ship, avec un équipage réduit à environ 50 personnes, capable de délivrer de l'ordre de 500 missiles, mais sans disposer ni du contrôle ni de la décision de leur mise en oeuvre, illustre ces perspectives. Il devrait être équipé du système dit « d'engagement coopératif » (*cooperative engagement capability*) qui témoigne également de l'importance majeure que revêt d'ores et déjà l'acquisition et l'exploitation du savoir dans les affrontements modernes. Utilisant un très haut débit de transfert de données, le CEC repose sur la constatation que l'information qui permettrait de détecter et d'engager l'adversaire se trouve presque toujours en la possession de l'un des navires ou aéronefs présents sur le théâtre. Il a donc pour objectif de mettre en commun entre ces vecteurs la totalité du savoir stocké. « De même que les systèmes de combat modernes ont permis de gérer la totalité des informations disponibles à bord, le système CEC étend le principe de la mise en commun des données à l'ensemble des vecteurs » (*ibidem*, p°65). Il devient ainsi possible à la marine de se doter d'unités plus petites, embarquant moins de personnel, mais plus de technologie « intelligente » pour un meilleur rapport coût-taille-efficacité. Ces plates-formes offrent une grande souplesse d'emploi : dans le cadre d'une mission, elles sont regroupées pour constituer de manière modulaire, chacune apportant son savoir-faire propre (frappe, transports, senseurs...), des systèmes de forces. Ces caractéristiques ressemblent de manière frappante à celles qui sont prêtées par Monsieur et Madame Toeffler, dans le chapitre 9 de leur ouvrage, aux unités de la « troisième vague » . Cette organisation rend indispensable le transfert de certaines capacités, notamment de synthèse, vers le centre de commandement, qui peut être un bâtiment de combat mais que l'on imagine aussi être situé à terre. Cette solution permettrait d'éviter des redondances.

« Ce qui émerge partout », écrit l'Amiral Labouerie, « c'est le couple qualité/intelligence derrière lequel s'efface progressivement celui de quantité/force » (Mahan, une nouvelle jeunesse, Cols bleus n°2429 du 14 février 1998, p°10). La qualité et l'intelligence ne sont pas disponibles en quantité illimitée, et ne peuvent s'acquérir qu'au prix fort. Les armées modernes sont condamnées, on le sait, à renoncer aux grandes masses d'hommes, et à épargner le sang de leurs techniciens : « on exige le combat sans cadavres, sans violence apparente. La victoire... s'affiche comme un score, discrètement, dans un coin de l'écran » (Guerre et paix, article de Roger-Pol Droit, Le Monde, 9 mai 1997). Le combattant cède la place à l'informaticien, au spécialiste détenteur d'un savoir précis et précieux, dont la formation a coûté cher et dont la rémunération est élevée. Un tel capital ne se dilapide pas dans des rencontres de hasard.

2-3 LA CONVERGENCE DES MILIEUX :

La séparation en trois armées de terre, de mer, et de l'air, correspond logiquement à la séparation des milieux physiques où

s'exerce l'action des hommes. Aujourd'hui encore, pour une très large part, la formation à la mise en oeuvre des armements ne peut s'effectuer qu'après un apprentissage poussé du déplacement sur le terrain, de la navigation maritime ou aérienne. La connaissance de chacun de ces espaces requiert encore des spécialistes. Pourtant, des évolutions rapides conduisent à une homogénéisation croissante : comme l'a écrit le capitaine de frégate Lugan, alors que les armements, la communication, la protection étaient « autant de domaines autrefois rendus spécifiques à chaque armée par le milieu dans lequel elle évoluait », « l'utilisation de l'espace donne désormais à chacune les mêmes systèmes de navigation et de transmission de l'information, tandis que l'avènement de l'électronique et de l'informatique rend universel les missiles, les leurres, les aides à la décision et au commandement » (Vers les armées du troisième millénaire, cols bleus n°2320 du 30 septembre 1995, dans la lettre du CESM). Cette évolution, à peine entamée, devrait se poursuivre avec la mise au point de plus en plus fréquente de matériels communs aux trois armées et la réalisation de programmes d'armement partagés par plusieurs nations.

Le capitaine de frégate Lugan en déduit que le futur partage des responsabilités se fera non plus entre trois, mais entre deux armées, l'une d'intervention, l'autre de contrôle, l'une héritière « des anciennes forces de l'apesanteur » (attaque et transport aérien ou naval, forces aéroportées et blindées légères par exemple), l'autre regroupant les forces terrestres lourdes, le renseignement, la gendarmerie et peut-être la police ou les douanes. On peut se demander s'il ne s'agira pas en fait des deux facettes d'une même mission, auxquelles les hommes devront être préparés à tous les niveaux, dès la formation initiale : un militaire pourra être amené à se réclamer, dans les opérations successives qu'il mènera au cours de sa carrière, de légitimités différentes. Une action d'intervention commencée sous l'autorité d'un Etat ou d'une coalition d'Etats pourra se transformer en cours de réalisation en action de contrôle, ou de police, sous l'égide d'une organisation internationale et s'achever, pourquoi pas, sur une activité de coopération commanditée par une autre organisation ou à la demande exprès de l'une des parties. A long terme, c'est la mission de surveillance qui deviendra la mission prépondérante des forces armées, du moins de celles financées et mises en oeuvre par les puissances dominantes. Il est vraisemblable que la mort donnée et la mort reçue conserveront une place importante dans la conception que le militaire aura de son rôle et les réflexions qu'il conduira sur ses raisons d'être. Cependant, cet engagement ultime risque d'être considéré par les opinions publiques non comme l'échec des diplomates, mais comme l'échec soit de la mission générale de prévention des crises confiée aux armées, soit comme l'échec d'une mission spécifique de même nature, que les diplomates leur auront confiée dans un contexte donné. Les armées ou l'armée devront s'adapter à ce paradoxe, qui relègue au second plan ce qui, historiquement, justifie qu'elles bénéficient d'une place et d'un statut à part, et met en avant des tâches auxquelles elles sont encore peu préparées.

2-4 DES ARMEES DE DEFENSE A L'ARMEE DE SERVICES :

Outre la vente de matériels et d'informations, des Etats en viendront probablement à louer à d'autres Etats ou à des organisations non plus seulement des réseaux de communication, des facilités sur des bases, d'autres services tel que le transport, mais des systèmes d'armes, voire des forces. Pour prendre une comparaison maritime, il pourrait s'agir « d'affrètements coque nue », c'est à dire sans le personnel, ou « d'affrètements à temps » incluant des « équipages » complets. A. et H. Toeffler (ouvrage précité, chapitre 3, p°35) écrivent d'ailleurs que « les nations de la troisième vague vendent au monde... des services financiers ou autres. L'un d'eux pourrait bien être, en définitive, une protection militaire fondée sur la maîtrise des forces supérieures de la troisième vague. » Les bénéficiaires indirects d'une opération seront de plus en plus souvent invités à participer à son financement : « le guerrier fait payer marchands et non-combattants. Les Etats-Unis, sans élégance excessive, pressèrent Japonais, Allemands de contribuer à « l'effort commun » pour le Koweït » (F.Géré, op. cité p°233). Il serait regrettable pour les armées, dont les budgets supportent des technologies coûteuses, de se priver de telles sources de financement. Un Etat qui souhaiterait conserver une armée techniquement et numériquement significative sans trop alourdir son budget pourrait ainsi proposer systématiquement ses bons offices dans le cadre, par exemple, d'opérations de maintien de la paix.

La guerre est dans le monde actuel composée de « menaces de niche » qui sont autant, par opposition à la menace centralisée de la guerre froide, « de menaces distribuées » (A. et H. Toeffler, livre cité p°127). Les opérations spéciales permettent souvent de traiter efficacement ces nouvelles menaces, mais elles ne sauraient toutes les réduire : comme dans le domaine économique, une « cible » bien précise ne peut être atteinte que par une organisation et un produit adaptés à cette dernière. La guerre des mines, la lutte contre le terrorisme, la guerre informatique, la lutte contre la prolifération des armes chimiques nécessitent des savoirs particuliers, donc une spécialisation des hommes et des structures. Aucune armée, à l'exception sans doute de l'armée américaine, n'est plus capable de diversifier autant ses compétences en préservant le maximum d'efficacité. L'interdépendance devient alors le meilleur moyen de sauvegarder son indépendance : conserver la tête dans les domaines d'expertise que l'on a su préserver, pour être en mesure de négocier et d'échanger l'information relative aux autres, constitue un objectif raisonnable pour une armée de deuxième rang. Parallèlement, toutes les occasions doivent être recherchées de collaborer à l'international avec les pays alliés sur les programmes d'armement, de développer une culture identique en réalisant des synergies et en poussant plus avant le travail en commun. Les sociétés occidentales, économiquement développées et démographiquement déclinantes, partageront de plus en plus l'obsession de leur propre sécurité. Leurs armées devront s'adapter à ce besoin lancinant, qui s'accompagne de l'abandon sans doute définitif de toute volonté hégémonique ou d'esprit de conquête. La convergence des angoisses des opinions publiques offre à toutes les forces armées une occasion inespérée de redéfinir leurs missions et de rompre avec les habitudes nées du secret et de l'isolement.

CONCLUSION

« L'Europe ne peut tendre que vers deux formules : ou bien un retour à l'Europe des princes, qui cherche une paix précaire dans l'équilibre des forces ; ou bien l'Europe des nations, qui, en donnant le pouvoir aux peuples, libère leurs aspirations vers la paix ou vers la guerre » (R.Sédillot, survol de l'histoire de l'Europe, Fayard, 1967 p°209). L'Europe décrite dans cette citation est l'Europe de la Sainte-Alliance, qui parvint à maintenir son système seulement une dizaine d'années, de 1815 à 1825 environ. Celle-ci avait principalement deux ennemis : le libéralisme en politique, et Napoléon. L'irrésistible progrès du premier, et le décès du second, privèrent cette alliance de ses raisons d'être.

Quel que soit le jugement que l'on peut porter sur ses objectifs, on ne peut que constater qu'elle eut ses interventions extérieures : lors du congrès de Vérone, à la fin de l'année 1822, les puissances européennes décidaient, malgré l'opposition de l'Angleterre, d'intervenir en Espagne où le roi Ferdinand VII était malmené par les révolutionnaires. Une armée française conduite par le duc d'Angoulême le rétablit sur le trône en 1823. Cette opération de police tirait sa légitimité de la volonté politique des souverains de l'entente. Aujourd'hui comme hier, les armées sont faites pour remplir les missions qui leur sont confiées. Elles adaptent leur format aux changements de la diplomatie et de la stratégie d'ensemble, à condition que celles-ci leur indiquent les buts à atteindre.

Faut-il rêver, pour les armées, d'un retour à l'équilibre des forces, l'Europe de demain tentant de balancer la puissance des Etats-Unis ou d'autres grands Etats en phase ascendante comme la Chine ou, un jour, l'Inde? Point n'est besoin de « désigner l'ennemi », puisqu'il s'agit seulement d'évaluer des risques et de se doter des moyens d'y faire face. Les nations ont besoin d'ennemis, les Etats de demain pratiqueront l'assurance et la réassurance . Quant aux organisations militaires, et aux hommes, ils devront surtout se préoccuper de faire leur métier en vrais professionnels : après tout, Le maréchal de Saxe servit successivement l'empereur d'Autriche, le tsar de Russie, le roi de Pologne et enfin le roi de France, pour sa plus grande gloire et le succès des armes de ses commanditaires.